

QUELS REMÈDES À L'ERREUR JUDICIAIRE ?

Depuis les affaires historiques Calas ou Dreyfus, jusqu'aux affaires plus récentes : Lacono, El Hairy, ou encore Outreau, les erreurs judiciaires font scandale.

Peut-être parce que dans ses errements, la justice qui doit dire le droit, redouble les torts dans la société, donc inquiète là où elle devrait rassurer. Humaine, la justice est faillible. Dès lors, comment rendre cette faillibilité acceptable ? Une des clefs de la confiance des justiciables ne réside-t-elle pas dans la manière dont la justice traite les erreurs qu'elle a commises ?

Le colloque proposé d'envisager, dans une perspective pluridisciplinaire, les facteurs des manquements et les modalités de son traitement.

La question est d'autant plus d'actualité que la loi organique n° 2023-1058 du 20 novembre 2023 relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire propose de créer une charte de déontologie des magistrats de l'ordre judiciaire qui renouvellerait l'actuel Recueil des obligations déontologiques des magistrats. Ce colloque tentera de systématiser des principes capables de fonder une déontologie des juges.

INSCRIPTIONS

MAGISTRATS

Formation valable au titre de la formation continue.

Inscriptions via l'OFL :

<https://formation.enm.justice.fr>

Contact : fc-hj.enm@justice.fr

AVOCATS

Formation valable pour 7h de formation continue.

Inscriptions via SciencesConf :

<https://erreur-judiciaire.sciencesconf.org>

Contact : labos-ecodroit@univ-lemans.fr



JEUDI 14 MARS 2024

9h00 - 17h15

COLLOQUE QUELS REMÈDES À L'ERREUR JUDICIAIRE ?

Sous la Direction de :

Rana CHAABAN, Avocate associée chez Savigny Avocats

Maître de conférences en Droit Privé et Sciences Criminelles - Le Mans Université

Bertrand MAZABRAUD, Magistrat et Docteur en droit et philosophie.

GRAND AMPHITHÉÂTRE
ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
3 TER QUAI AUX FLEURS 75004 PARIS

PARTICIPATION EN DISTANCIEL POSSIBLE

QUELS REMÈDES À L'ERREUR JUDICIAIRE ?

Sous la Direction de :

Rana CHAABAN, Avocate associée chez Savigny Avocats, Maître de conférences en Droit Privé et Sciences Criminelles - Le Mans Université

Bertrand MAZABRAUD, Magistrat, Docteur en Droit et Philosophie.

9h15 OUVERTURE ET ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 - 11h00 1^{ÈRE} SÉANCE : LA NOTION D'ERREUR JUDICIAIRE

Présidente de séance : **Madame Lucie MAYER**, Professeur Agrégée, Université Paris II

« LES GRANDES ERREURS JUDICIAIRES »

Monsieur Boris BERNABE, Professeur Agrégé - Université de Paris Saclay

« L'ACCEPTION MODERNE DE L'ERREUR JUDICIAIRE »

Madame Nathalie FRICERO - Professeur des Universités, Ancien membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, Membre du Conseil National de la Médiation

11h00 - 12h30 2^{ÈME} SÉANCE : LES FACTEURS DE L'ERREUR JUDICIAIRE

Président de séance : **Monsieur Alain BENABENT**, Professeur Agrégé, Avocat aux conseils

« LES DIFFÉRENTS FACTEURS DE L'ERREUR »

Monsieur Christian MOREL, Sociologue des Organisations.

« LES FACTEURS DE L'ERREUR JUDICIAIRE : DE L'UTILITÉ D'UNE EXPERTISE DE PSYCHOLOGIE SOCIALE »

Madame Nathalie PRZYGODZKI-LIONET, Professeure de Psychologie appliquée à la justice, Co-Responsable du Master « Psychologie & Justice », Université de Lille

« PROCÉDURE PÉNALE : LES CONSÉQUENCES D'UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU SUR LA REPRISE DE L'INFORMATION »

Monsieur Didier SEBAN, Avocat à la Cour, Fondateur SEBAN et Associés

12h30 - 14h00 - PAUSE MÉRIDIENNE

14h00 - 15h45 3^{ÈME} SÉANCE : LE TRAITEMENT DE L'ERREUR JUDICIAIRE : RÉVISION, INDÉMNISATION ET RESPONSABILITÉ

Présidente de séance : **Maître Laurent POULET**, Docteur en Droit, Avocat aux conseils

« DES ERREURS IRRÉPARABLES ? UN AN DEVANT LA « CHAMBRE DES INNOCENTS » »

Monsieur Mathieu DELAHOUSSE, Grand reporter, Auteur et Réalisateur

« L'ADMISSION TIMIDE DE LA RÉVISION DU PROCÈS POUR ERREUR JUDICIAIRE »

Monsieur Frédéric DESCORPS-DECLERE, Docteur en Droit, Avocat aux conseils

« RESPONSABILITÉ DES JUGES AUTEURS D'ERREUR JUDICIAIRE »

Madame Rana CHAABAN, Maître de conférences, Université du Mans, Avocate associée Savigny Avocats

PAUSE DE 15 MINUTES

16h00 - 17h15 4^{ÈME} SÉANCE : VERS UNE « CULTURE JUSTE » DE L'ERREUR JUDICIAIRE

Président de séance : **Monsieur Gautier GISSEROT**, Avocat au barreau de Paris

« UNE CULTURE JUSTE : QUELQUES JALONS ET ENJEUX »

Monsieur Bertrand MAZABRAUD, Magistrat et Coordinateur de formation

« LA CULTURE JUSTE : PRÉSENTATION D'UN CONCEPT VISANT À AUGMENTER LA SÉCURITÉ DANS L'AVIATION CIVILE »

Monsieur Eric MAITREPIERRE, Avocat au barreau des Hauts-de-Seine, Magistrat honoraire

« L'ERREUR JUDICIAIRE : FAITES-EN BON USAGE ... »

Monsieur Daniel LUDET, Magistrat retraité, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature, ancien président du Collège de déontologie des magistrats de l'ordre judiciaire.

